LE PATRIOTE CANADIEN,

Journal Hebdomadaire, Politique, Historique, Litteraire & Industriel.

$4 pour l'année,] IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LUDGER DUVERNAY, EX-ÉDITEUR ET PROPRIÉTAIRE DE LA MINERVE DE MONTRÉAL. [Payables d'avance.

VOL. I. BURLINGTON, VERMONT, MERCREDI SOIR, 30 OCTOBRE 1839. NO. 10.

LITTERATURE.

Le Fils de la marchande de Gauffres.

V. et dernier.—DÉNOUEMENT.

[SUITE ET FIN.]

Tandis que ces évènemens s'accomplissaient au chateau de l'Escurial, Lydia attendait, dans les plus horribles angoisses, qu'il lui arrivât quelques nouvelles sur le sort de sa maitresse et de son amant. Lorsque le comte de Fuentès était venu arrêter l'archi-duchesse et Gérardus, furieux de s'être vu la dupe de la jeune femme, puis croyant en outre seconder les intentions du roi, le vieux seigneur avait usé, envers Margarita, et surtout envers Gerardus, d'une rigueur brutale, digne d'un geôlier de profession ou d'un fat dupe. Non seulement il n'avait point daigne instruire la princesse des causes qui motivaient son arrestation, mais encore il ne lui avait pas permis de changer de vêtemens, ni même d'adresser, en secrêt, quelques paroles a sa caméristе. Quant a Gerardus, il l'avait fait garotter comme un criminel d'etat. Enfin, sans ecouter Lydia, qui voulait accompagner sa maitresse, et qui se disait sa complice, pour obtenir de partager son sort et celui de Gerardus, il s'etait mis a la tête de son convoi de prisonniers, en disant avec grossiereté a la jeune fille, qu'elle ne reverrait sans doute plus ni sa maitresse ni le peintre, et apres avoir fait entourer la maison de l'archi-duchesse par des soldats qui avaient ordre de ne laisser sortir personne.

Une partie de la nuit se traina, pour Lydia, en des transes que ne le sauraient faire comprendre des paroles humaines. Enfin, vers deux heures du matin, elle entendit un carosse s'arrêter devant la maison ; et sur l'ordre d'un officier, les sentinelles qui gardaient a vue chacune des personnes attachées a la princesse se retirèrent précipitamment. Alors, Lydia, sans trop savoir ce qu'elle faisait et dans une situation d'esprit qui tenait de la demence, allait se diriger au hazard vers l'Escurial, lorsqu'elle vit entrer l'archi-duchesse, pale comme la fille de Jaire, en sortant du linceul.

—Oh ! ma maitresse ! ma chère maitresse ! Quel malheur vous a donc frappée ? s'écria-t-elle, oubliant ses propres angoisses, en face des fatales tortures qu'elle lisait sur le visage de Margarita.

—Je suis reine d'Espagne ! répliqua la jeune femme.—Oui, Lydia, reine d'Espagne ! Le vieux roi est mort, et avant de rendre son ame a Dieu, il a reconnu mon mariage, et m'a proclamée devant tous reine d'Espagne..... Et je donnerais ma vie, Lydia, je donnerais,—Dieu me pardonne ce blasphème !—je donnerais ma part de paradis pour pouvoir arracher de mon front cette exécrable couronne qui le brûle, et que je maudis. Si tu savais mon enfant, comme celui à qui j'avais tout sacrifié, jusqu'a ma conscience, s'est montré froidement égoiste et honteusement lache ! Oh ! Lydia, Lydia ! Il me jetait comme une proie a son pére pour se sauver lui-même ! Je ne ressens plus pour lui, dans mon cœur, que du mépris et de l'aversion..... Et un lien eternel nous unit, un lien que rien ne saurait briser ! Tiens, vois-tu je consentirais avec joie a vivre, pauvre, du travail de mes mains, a rester une fille perdue qui porte un enfant dans son sein, à cacher dans le fond d'un couvent le nom de mon pere déshonoré par moi, pourvu que je cessasse d'être la femme de ce miserable ! Oh ! Lydia ! Lydia ! que de honte, que de désespoir il y a sur ta pauvre Margarita.

Mais Lydia l'entendait sans l'ecouter. A genoux pres de l'archi-duchesse, dont elle serrait une des mains dans ses mains, elle cherchait, en proie a une inquiétude affreuse, Gerardus qu'elle n'apercevait pas ! Gerardus qu'elle avait vu, tout a l'heure, emmener garotte entre deux alguazils. Enfin, ne pouvant plus résister à ses transes :

—Et ce jeune homme ? demanda-t-elle a sa maitresse, Gérardus ! qu'est-il devenu ?

—Oh ! le lache, que ce Philippe ! s'écria Margarita, qui, de son côté, ne prêtait guere d'attention aux paroles de sa caméristе, et se mit a parcourir avec agitation l'appartement. Oh ! l'indigne gentilhomme !... Honte et malheur sur moi, qui suis sa femme ! Sa couronne brûle mon front... Oh ! que je voudrais l'en arracher !...

—Gérardus ! mon Gérardus ! demanda la jeune Flamande en larmes, eperdue, et qui étendit les bras vers sa maitresse.

Margarita s'arrêta.

—Gérardus, dit-elle, oh ! c'est un noble et fidèle cœur que celui-la !...

—Mais, ou est-il ? Qu'est-il devenu, mon Dieu ?...

— Malheureuse que je suis ! fit l'archi-duchesse en rappelant ses idées. Je l'ai abandonné, lui, qui s'etait dévoué si généreusement pour moi ! je l'ai laissé entre les mains du grand-prévôt. Oh ! il faut le sauver ! il faut courir a son aide !... Seigneur ! j'accuse les autres d'ingratitude, et je suis plus ingrate qu'eux !...

—Ne perdons pas de temps, Madame, au nom du ciel ! interrompit Lydia avec tout le sang froid que savent trouver les femmes au milieu d'une crise redoutable. Le carosse qui vous a ramenée ici se trouve encore la, dans la cour. Venez ! venez ! Et elle entraina sa maitresse, la fit monter dans la voiture, et s'écria :

A l'Escurial, en toute hâte ! A l'Escurial ; ainsi l'ordonne sa majesté catholique la reine d'Espagne.

—Imprudente, tais-toi !...

—Ne voulez-vous donc pas le sauver ! demanda la jeune fille avec passion.

—Vive sa majesté la reine ! crièrent les laquais, a cette révélation officielle du titre de leur maitresse.

Ces clameurs entendues par la foule que la nouvelle de la mort du roi avait repandue dans les rues de Madrid, furent répétées a l'instant. On entoura le carrosse, des torches s'allumerent et Margarita arriva a l'Escurial entourée de l'enthousiasme d'une multitude nombreuse, et en véritable reine.

Cependant Gérardus attendait avec courage, mais non sans inquietude, l'issue de la fatale aventure dans laquelle il jouait un role des plus perilleux. Enfermé dans une piece voisine et toujours pieds et poings liés, il prêtait l'oreille au moindre bruit, sans parvenir néanmoins a rien comprendre de l'agitation qu'il entendait autour de lui, quand il vit entrer le grand-prévôt, suivi de deux hommes d'assez lugubre mine.

—Quels ordre a dennés le roi a mon égard ? se hata de demander le pauvre jeune homme.

—Sa Majesté le roi, répliqua le grand-prevôt, vient de rendre son ame a Dieu.

Gerardus laissa echapper ce long soupir qui témoigne qu'apres avoir long-temps respiré mal a l'aise, on sent enfin sa poitrine se dilater. Mais sa joie ne fut pas longue, ni son haleine long-temps libre, car le grand-prevôt reprit :

—Dans cinq minutes, tu seras prés de Sa Majesté.

—Que voulez-vous dire ? s'écria-t-il éperdu.

—Je veux dire que cette corde va serrer ton cou, et que tu gambaderas a la potence qui dresse ses bras derrière le chateau. Tu y seras en bonne compagnie, entre un gentilhomme protestant et une juive fort belle fille, ma foi, qui s'etait laissé conter fleurette par un joli majo de Madrid ! Fais ta priere et en route !

—Le roi a donc ordonné ma mort avant de mourir lui-même ?

—Non pas précisément ; mais le roi n'a jamais fait grace aux gens qu'il me recommandait de la façon dont il a usé a ton égard. Or, si la mort ne l'eût point empêché de me donner ses ordres, tu eusses été pendu !—Par conséquent, tu seras pendu. D'ailleurs, que veux tu que je fasse de toi ? Peut-etre vais-je perdre mes fonctions de grand-prévôt. Le mérite a des ennemis partout ; il m'a fallu plus d'une fois passer un collier quelque peu rude au cou des amis de sa majesté catholique Philippe III, et il s'en souviendra pour me reprendre mon emploi et m'envoyer au diable ! Donc, je veux avoir l'agrément de remplir encore une fois les devoirs de ma charge avant de la perdre. Allons, vite, un bon *in manus*, et en route !

En ce moment, la lueur des torches vint reluire a travers les fenêtres et Gérardus entendit les cris de vive la reine !

—La reine ! la reine ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

—En route !

Et le prévôt fit signe aux deux alguazils d'entrainer le prisonnier ; ceux-ci obéirent, et Gerardus ne songeait plus qu'a mourir en chrétien ; lorsque tout à coup il se trouva sur le perron de l'Escurial, en face d'une multitude immense qui entourait un carrosse et qui répétait :

Vive la reine !

Un cri partit de ce carosse, une femme s'en élança, courut a Gerardus et l'entoura de ses bras ! C'était Lydia.

—Oh ! venez ! venez ! Madame ! cria-t-elle à Margarita. Venez ! Ils veulent le faire mourir ! Sauvez mon Gerardus.

L'archi-duchesse descendit de carosse. Saluée par de nouvelles acclamations de la foule, elle monta les marches du palais, et posant sa main sur l'epaule de Gerardus :

—Ce jeune homme est sous ma protection. Je lui fais grâce, dit-elle au grand prevot.

—Sa Majesté Catholique le roi Philippe troisième a seule le droit de faire grace, répliqua le prevôt.

—Eh ! bien, menez le prisonnier devant le roi, s'écria la reine, sur le visage duquel se répandit le rouge de l'indignation et de la colere. Obeissez, je le veux, ajouta-t-elle, en saisissant, non sans violence le bras de l'officier. Obeissez, ou votre tete m'en répond !

Comme elle entrait dans le palais, elle se trouva face a face avec son mari.

—Encore ce jeune homme ! s'écria-t-il avec rage.

Puis remarquant la corde que Gérardus portait autour du cou, ses mains liées et les deux alguazils qui le suivaient :

—Vous avez prévenu mes ordres, dit-il au grand prevot. Faites votre devoir a l'égard de cet homme.

—Il ne mourra point ! il ne mourra point ! s'écria Margarita.

—Madame, reprit froidement Philippe III, vous vous étes trop hatée de faire la reine. Malgré toute cette populace a qui vous avez montré votre couronne, quand la main mourante de mon pere qui venait de la poser sur votre tête n'etait pas encore refroidie ; malgré vos audacieuses prières, cet homme mourra précisément parce que vous êtes reine....Car il a commis un crime de leze-majesté ; car je l'ai trouvé caché dans les appartemens de votre majesté !

—La grâce de cet enfant ! sa grâce ! je la veux, sire, je la veux, reprit la reine en baissant la voix. Après avoir tremblé comme un lache devant votre père, il ne vous manque plus que d'insulter votre femme plus lâchement encore.

Philippe III baissa les yeux, car il ne pouvait soutenir le regard puissant et magnétique de la reine : dompté par une irrésistible fascination, il sentit toute sa volonté factice s'évanouir. Pour dissimuler son trouble et sa faiblesse, il prit Lydia par la main et la conduisit devant le crucifix placé dans la chambre mortuaire de son père.

—Jure moi devant ce cadavre et sur ce crucifix que tu dis la verité ! jure que ce jeune homme est ton amant, et qu'il se trouvait caché dans le cabinet par toi et sans que la reine le sut.

—Madame l'archi-duchesse le savait ! répliqua Lydia. Gérardus etait là caché par son ordre : mais c'était pour défigurer avec ses pinceaux les portraits qu'avait apportés le comte de Fuentes.

—Oh ! Margarita ! Margarita ! vous ne me trompiez donc point ! votre amour.....

—Ne parlez point d'amour en ces tristes lieux, sire ! Ordonnez qu'on mette en liberte ce jeune homme dont le seul crime est de s'être montré courageux et devoué, reponditelle en insistant avec amertume sur ces derniers mots.

Le roi fit signe au prévôt de s'éloigner, et tandis que Lydia se hatait de detacher les cordes qui garottaient les mains du peintre :

—Ai-je mon pardon, Margarita ! demanda Philippe III, en tendant la main a sa femme. L'excès de mon amour a seul causé ma faute.

—Dieu vous pardonne, sire, dit-elle ; vous avez bien cruellement brisé mon âme ! Il n'y a plus pour moi de bonheur possible ici bas.

—Je vous ferai oublier mes torts a force de repentir.

Margarita jeta sur Philippe un regard glacé dans lequel ne restait plus aucune trace d'amour. Puis avec un sourire forcé et une affectation de tendresse, à travers laquelle se trahissaient le mepris et l'aversion, elle lui tendit la main. Le roi porta cette main a ses levres, et tous les deux s'avancerent vers le balcon.

—Vive le roi ! vive la reine ! s'écria la foule dès qu'elle les aperçut.

—Vive le roi ! vive le roi ! dit une voix derriere eux.

Philippe regarda, reconnut le duc de Lermes, passa son bras sous le bras du courtisan, et laissa la Margarita qui repondait, avec amour, par des saluts de la main, aux acclamations enivrantes du peuple.

Quand elle se retourna, elle se trouva seule sur le balcon avec Lydia et Gérardus.

—Enfans ! leur dit-elle, en essuyant une larme, vous venez de voir ce que sera pendant toute sa durée le regne qui commence. Un roi faible ; un ministre despote, et une reine abandonnée. Mon Dieu ! ajouta-t-elle, que vous me faites expier cruellement la couronne fatale que vous avez jetée sur ma tête, dans une heure de colere !

Un an apres la mort de Philippe II, fils de Charles-Quint, la ville de Madrid fêta en grande pompe l'avènement solonnel de l'infante Marguerita d'Autriche au trône des Espagnes. Quand ces fêtes furent terminées, la reine, apres avoir fait célébrer devant elle le mariage de Gerard Terburg et de Lydia, créa chevalier le jeune peintre, chargea le colonel de Pigoranda de lui donner l'accolade, et, dit le vieil historien Decamps : "Ajouta a cette illustration une chaine d'or, une médaille, une riche épée et des éperons d'argent."

Deux mois après, les nouveaux mariés, sur l'ordre exprès du roi, se séparèrent de leur bienfaitrice, quitterent l'Espagne, et allerent fixer leur séjour a Deventer, ou bientot la grande renommée du jeune peintre et la fortune considérable que lui valaient ses tableaux ne tarderent point, à la grande joie de dame Brigitta, de lui faire déférer par les bourgeois de cette ville, le titre important de bourgmestre. Après, quoique revêtu de cette haute magistrature civique, et dévoué aux affaires de ses concitoyens, Gerardus n'en continua pas moins a produire des chefs-d'œuvre encore aujourd'hui objet de la plus vive et de la plus juste admiration. Il faut citer entre autres le *Congrès de Munster*, aujourd'hui propriété de Mr. le comte Anatole Demidoff, et dont Jacquand a fait une si merveilleuse copie, le *Militaire à la Femme*, la *Leçon de Musique*, la *Musicienne*, le *Conseil de Magistrats*, qui se trouvent au Louvre ; le *Grand Intérieur*, et enfin la *Cour*, qui faisaient partie de la collection de l'Elysée, vendue a l'encan au mois d'avril 1837.

Quant à la reine Margarita, elle passa tristement sa vie, a lutter contre l'influence despotique que le duc de Lermes, devenu premier ministre de Philippe III, exerçait sur l'esprit faible et sur le caractère pusillanime de son maitre. La naissance d'un fils put seule l'aider a supporter l'abandon de son mari ; mais comme elle écrivait a Lydia : "Une reine ne "peut même pas être tout a fait mère a la cour "d'Espagne, et elle ne saurait embrasser son "fils, qu'a travers les réseaux de l'étiquette. "Donc il faut tenir en compassion une reine "sans puissance, une femme sans mari et une "mère sans enfant !"—S. Hy. Berthoud.

PROCES POLITIQUE.

LA REINE vs. FRS. JALBERT.

DÉFENSE.

Extrait de l'Adresse au Jury par Mr. Walker l'un des Défenseurs du prisonnier.

[SUITE ET FIN.]

Qu'on n'aille pas croire que les avocats du prisonnier, dans tout ce qu'ils ont déja dit, ou pourront dire par la suite, aient eu l'intention d'admettre qu'il a participé dans le crime dont on l'accuse, ou qu'ils aient voulu le priver des moyens de se justifier, en prouvant seulement l'existence d'une Insurrection. Les auteurs réels de ce crime se sont mis à l'abri des poursuites de la justice. Ils ont été chercher un asyle chez l'étranger : mais dans la supposition même ou le prisonnier à la barre se serait rendu coupable de cet acte, de concert avec ceux qui se sont enfuis, on pourrait maintenir sans crainte, d'apres tous les principes de la loi publique, que leur crime dégénere en une offense plus grande encore, celle de haute-trahison ; car la résistance, poussée jusqu'à la guerre civile, renferme la plupart de ces actes de violence qui, considerés isolément son regardés, par la société, comme des crimes. Le crime de trahison peut être *aggravé* par celui de meurtre ; mais ce dernier crime étant moindre que celui de trahison, doit nécessairement en faire partie, lorsqu'il est lié à une résistance qui en implique les auteurs dans des actes de trahison, et ne peut être poursuivi comme crime de meurtre.

L'Insurrection de 1837 a été suivie de celle de 1838. Dans le cours de cette derniere Insurrection, il s'est aussi commis des actes d'homicide. Ces actes avaient leur source dans l'Insurrection en question. Un tribunal extraordinaire fut institué, pour connaître ces offenses ; et chaque accusation de meurtre était accompagnée d'une accusation de trahison, le meurtre étant une des suites de cette derniere offense.

Il est bon de faire remarquer la conduite que le Gouvernement a tenue vis-a-vis des Chefs, lors des troubles de 1837, et de mettre en contraste l'impunite du Dr. Wolfred Nelson, avec avec les mesures adoptées contre le prisonnier a la barre. On a permis au premier d'expier son crime par un exil temporaire. Le Gouvernement du jour a vu que le crime du Dr. Nelson et de plusieurs autres était le crime de milliers d'individus ; que le peuple avait été séduit : et il n'a fait que mettre en pratique les leçons de l'Histoire, en agissant sur un principe de reconciliation. C'est parceque l'Insurrection de Novembre 1837, a ete inséparablement liée à d'autres crimes commis ce jour-la, que l'on a occupé l'attention du Jury par des considérations generales. Il ne reste plus maintenant qu'à diriger son attention vers les témoignages qui ont été produits au soutien de de la poursuite, telle que présentée par la couronne, et a faire voir que, quelque soit le point de vue sous lequel on envisage cet acte, le prisonnier à la Barre n'a pu effectivement, avoir aucune liaison avec le crime qui a été commis. Le temoignage des Medecins n'exige aucune remarque de la part des Avocats ; et celui du second témoin, Lavallée, n'a d'importance, qu'en autant qu'il tend a etablir que tout le peuple, entre Sorel et St. Denis, avait deserté les maisons, dans la crainte et la terreur ou ils étaient tous, et que le pays était effectivement au pouvoir des Insurgés.

Les témoignages qui impliquent le prisonnier dans le crime dont on l'accuse, ne reposent que sur les faits qui ont été prouvés par Mason, Elmire Plante, Madame Ayotte Louise Ayotte, sa fille, Marceleau dit Lajoie, Frs. Mignault et Jean-Bte. Cadieux ; car le témoignage de Pierre et de Jean Bte. Guertin, tend évidemment a disculper le prisonnier. Le premier de ces deux témoins a prouvé que le prévenu n'était pas présent, et qu'il n'a pas suivi le *waggon*, lorsqu'il est parti de chez le Dr. Nelson ; et le second, qu'il n'est arrive au lieu de la scène, qu'après que Pratt eût porté les derniers coups au defunt. Le témoignage de John Mason a été évidemment donné sous l'influence de la passion et de l'animosité personnelle. Il est plus que probable que la déposition qu'il a faite, lorsqu'il était détenu, sous accusation de félonie, dans la prison commune de ce District, a été extorquée de cet individu par l'influence de la crainte. Son témoignage, d'ailleurs, est celui d'un homme dont le caractere est non seulement *équivoque*, mais même *infâme*, comme plusieurs témoins l'ont prouvé.

[M. Walker fait ensuite une récapitulation des dépositions des témoins produits par le procureur-général, contre le Capt. Jalbert ; il fait ressortir toutes les contradictions qui existent, dans ces différens témoignages ; et conclut a ce que le prisonnier soit déclaré innocent.

M. Walker ayant terminé son adresse en anglais, M. Mondelet, lui succède, et s'adresse Jurés Canadiens, avec non moins d'éloquence que de succès.

Plusieurs témoins à décharge sont entendus, et leurs dépositions s'accordent à prouver jusqu'à l'évidence que le capitaine Jalbert, n'était pas présent lorsque l'officier fut frappé, et que par conséquent il ne prit aucune part à ce meurtre.]

CORRESPONDANCE.

Mes adieux au sanguinaire Colborne.

Les destins sont enfin accomplis, il est arrivé ce jour tant désiré ou tu dois laisser pour toujours, je l'espere, le sol que tu as pollué par ta présence, que tu as tyrannisé par tes actes barbares, que tu as désolé par tes arrêts injustes et atroces.

Tu pars, et qu'emportes-tu avec toi ? l'affreux héritage dû aux monstres....... HAINE, EXECRATION.—Que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton âme, tyran !

Tu as parcouru de riches campagnes, et de florissants villages, et les traces de tes pas ont été marquées par le pillage, le fer, et le feu.—que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton âme !

Tu as répandu de tous côtés tes barbares satellites qui ont, ton à infâme exemple, laissé partout des souvenirs affreux de cruauté, et de forfaits les plus révoltants. Que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton ame !

Les forêts sont devenues, à la saison la plus rigoureuse de l'année, les refuges de milliers de femmes et d'enfants qui voulaient se soustraire a la brutalité de tes soldats, et à tes coups.—Que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton ame !

Les prisons, qui ne devraient servir qu'aux scélérats qui oppriment, ont été la demeure de personnes braves et généreuses, pour avoir osé remplir les devoirs que leur imposait leur qualité de citoyens. Que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton âme !

D'ignominieux gibets ont été les autels sur lesquels tu as sacrifié à la soif ardente et criminelle de l'infâme Doric-Club, douze de mes vertueux frères. Que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton âme !

Le douloureux vingt-six Septembre arriva.—Tes entrailles trésaillirent d'allégresse, cent trente-neuf prisonniers politiques, que ta barbarie retenait depuis pres d'un an dans d'infects cachots, ont été embarqués pour *Botany-Bay*, ou les a relégués l'injustice la plus criante, et l'arrêt le plus atroce.—Le touchant spectacle des adieux qu'ils adresserent à leurs familles qu'ils ont laissées en proie a une affreuse misere, attendrirent la soldatesque qu'ils combattirent a deux reprises, et dont la balle bien dirigée diminua le nombre.—Oui, ils versèrent des larmes, ces satellites de tes arrêts tyranniques, et, toi impitoyable Néron, tu fus étranger à la moindre douleur, ce fut pour toi un jour de jouissance. Ni les gémissements, ni les cris plaintifs des épouses éplorées et des enfants encore en bas age, ni la mâle et douloureuse contenance des malheureuses victimes de ton insatiable cruaute, ne purent arracher de ton cœur cruel un seul, un seul soupir. Quel crime commirent-ils donc, ces infortunés, pour se voir si inhumainement deportes dans un lieu habité par les meurtriers, les voleurs, et les plus éhontés brigands !—Ils voulurent délivrer leur patrie de l'oppression d'une mére-maratre. Ils entreprirent de la rendre heureuse.—Que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton ame !

Entends la voix de cette infortunée veuve qui te reproche, avec droit, la mort injuste, ou la déportation inhumaine, d'un époux chéri qui était son seul soutien, et son unique support. Que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton ame !

Entends les cris plaintifs et douloureux des milliers d'orphelins qui doivent à ton inhumanite le sort affreux qui s'appesantit sur leurs jours encore si tendres. Que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton ame !

Entends la voix du peuple que tu as tyrannise avec tant de férocité. Elle vomit contre toi les imprécations les plus méritées. Que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton ame !

Tu as méprisé, dédaigné d'écouter la voix d'une femme magnanime qui te tenait, en faveur de son jeune fils, un langage que l'honneur et l'amour maternel savent inspirer ; malgré ses sollicitations pleines de dignité, de nobles sentiments et de tendresse, l'objet de son affection fut forcé de laisser, sous quarante-huit heures, une patrie qu'il aimait en vrai citoyen ; une mère qu'il entourait de l'amour d'un bon fils, et de nombreux amis objets de son affection. Que les plus déchirants remords tourmentent sans cesse ton âme !

Incapable de gouverner par toi même, tu as appelé aupres de toi des monstres dont les perfidies trouverent de l'écho dans ton cœur corrompu, et dont les projets infernaux harmoniserent avec tes intentions diaboliques. Tu as méprisé les lois que tu as fait servir à tes desirs sauvages ; tu as méconnu la justice qu'e tu as étouffée ; tu as foulé l'honneur sous tes pieds ; tu as favorisé, ordonné le vol ; tu as applaudi aux massacres ; tu as souffert les plus affreux forfaits ; tu as laissé profaner impunément les Temples Saints de l'Eternel, a la juste et terrible colere de qui tu ne sauras échapper. Ta mémoire, a jamais exécrable et maudite, passera jusqu'aux générations les plus reculées ! Puisse ton ame, sans cesse en proie aux remords les plus déchirants, n'avoir jamais de repos !...

UN CANADIEN.

Vermont, 20 Octobre 1839.